



# IRBIS



## NOTE COUPON EURIBOR JUN 2025

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

- Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie<sup>(1)</sup> et une protection du capital à l'échéance ou en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur, ci-après le « titre » ou le « produit ».
- La formule de remboursement décrite dans ce document (et donc la protection du capital à l'échéance ou en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur) s'entend brute, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.
- Code ISIN : FRI459AB7444
- Durée d'investissement conseillée : 12 ans (hors cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur).
- Période de commercialisation : Du 19/03/2025 au 30/06/2025 (peut être différente dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite). Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 30/06/2025.
- Ce produit risqué est une alternative à un placement dynamique risqué de type « taux ».
- Éligibilité : Compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (Plan d'Épargne Retraite Individuel – « PERIn »)<sup>(2)</sup>.
- Émetteur : Titre de créance émis par Goldman Sachs Finance Corp International Ltd<sup>(3)</sup> (« l'Émetteur »). L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de Goldman Sachs Finance Corp International Ltd et de son Garant The Goldman Sachs Group, Inc<sup>(4)</sup>.

Placement financier destiné aux investisseurs non professionnels ainsi qu'aux investisseurs professionnels

1. L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.
2. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.
3. L'Émetteur n'a sollicité ou obtenu aucune notation des principales agences de notation.
4. Standard & Poor's BBB+, Moody's A2, Fitch A : notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 07/03/2025, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au titre. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.



## À noter

Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 30/06/2025 et la date de remboursement anticipé concernée ou d'échéance selon les cas. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, ou tels que des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte-titres, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

**Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit « NOTE COUPON EURIBOR JUIN 2025 » soit 1 000 EUR et s'entendent du montant investi net des frais d'entrée/d'arbitrage applicables au cadre d'investissement et hors prélèvements fiscaux et sociaux.** En cas d'achat après le 30/06/2025 et/ou de vente du produit avant son échéance effective, les Taux de Rendement Annuel peuvent être supérieurs ou inférieurs aux Taux de Rendement Annuel indiqués dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. **Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.**

Le produit « NOTE COUPON EURIBOR JUIN 2025 » peut être proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « NOTE COUPON EURIBOR JUIN 2025 » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite dans le cadre desquels ce produit est proposé.

# Objectifs d'investissement

L'investisseur est exposé au marché des taux EUR par le biais d'une exposition au taux EURIBOR 3 mois<sup>(1)</sup>. Afin de bénéficier d'un remboursement de l'intégralité du capital initial à la date d'échéance quelle que soit l'évolution du taux EURIBOR 3 mois<sup>(1)</sup>, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte baisse du marché de taux. Soit un taux de Rendement Annuel Brut<sup>(2)</sup> maximum de 6,00% ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(3)</sup> maximum de 4,94%.

- **Un remboursement du capital initial<sup>(2)</sup>** à l'échéance ou en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur selon les cas, dès lors que l'investisseur n'a pas revendu le produit avant la date d'échéance (hors défaut de paiement et/ou de faillite et/ou de mise en résolution de l'Émetteur/ou du Garant).
- **Un coupon inconditionnel de 6,00%<sup>(2)</sup>**, versé soit à la date d'échéance soit à la date de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur selon les cas.
- **Un coupon variable<sup>(4)</sup> égal à la différence entre 7,40% et le taux EURIBOR 3 mois<sup>(1)</sup>, avec un minimum de 0,00% et un maximum de 6,00%**, sera mis en mémoire à l'issue des années 2 à 12 et versé soit à la date d'échéance soit à la date de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur selon les cas. De ce fait, le coupon sera nul dès que le niveau du taux EURIBOR 3 mois est supérieur ou égal à 7,40% et augmentera linéairement jusqu'à un maximum de 6,00%, pour un niveau du taux EURIBOR 3 mois inférieur ou égal à 1,40%. Soit un taux de Rendement Annuel Brut<sup>(2)</sup> maximum de 6,00% ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(3)</sup> maximum de 4,94%.
- **Une possibilité de remboursement anticipé activable au gré de l'Émetteur** à l'issue des années 1 à 11, après une période de notification de 15 jours ouvrés, offrant un remboursement du capital initial.

1. Le taux EURIBOR 3 mois est observé aux dates de constatation annuelle du taux. Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 12 pour le détail des dates.

2. Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau du taux EURIBOR 3 mois, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

3. Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

4. Voir la définition du coupon variable en page 6.

# Inconvénients et avantages

## ⊖ INCONVÉNIENTS

- **Un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie :**
  - En cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur en cours de vie. Il est en effet impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix dépendant alors du niveau, le jour de la revente, des paramètres de marché. La perte en capital peut être partielle ou totale.
  - Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date de remboursement final.
- Le coupon variable<sup>(1)</sup> peut être d'une valeur maximale de 6,00% tant que le taux EURIBOR 3 mois<sup>(2)</sup> est inférieur ou égal à 1,40% mais se réduit linéairement (dans le cas où le niveau de l'EURIBOR 3 mois devient supérieur à 1,40%) jusqu'à devenir nul pour un niveau du taux EURIBOR 3 mois<sup>(2)</sup> supérieur ou égal à 7,40%. Soit un taux de Rendement Annuel Brut<sup>(3)</sup> maximum de 6,00% ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(4)</sup> maximum de 4,94%.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 12 ans environ.
- L'Émetteur peut de son propre gré rappeler le produit des années 1 à 11, quelle que soient les conditions de marché.
- Le produit ne bénéficie pas de la diversification du risque du fait d'être indexé au seul taux EURIBOR 3 mois<sup>(2)</sup>.
- **Le produit comporte un risque de réinvestissement.** En cas de remboursement par anticipation du produit par l'Émetteur, les conditions de taux d'intérêt proposées pour renouveler l'investissement sur les mêmes termes (en particulier, en gardant la date de maturité initiale) pourraient être moins favorables. Plus les taux d'intérêts baisseront par rapport au taux facial du produit, plus la probabilité de remboursement anticipé du produit sera importante. Et plus la baisse de taux sera importante plus le risque de réinvestissement sera élevé.
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut (qui induit un risque de non-remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et/ou le Garant et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite.**

1. Voir la définition du coupon variable en page 6.

2. Le taux EURIBOR 3 mois est observé aux dates de constatation annuelle du taux. Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 12 pour le détail des dates.

3. Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux du taux EURIBOR 3 mois, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

4. Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.



## + AVANTAGES

---

- À l'issue de l'année 1, un coupon inconditionnel de 6,00%<sup>(1)</sup> est mis en mémoire et **versé soit à la date d'échéance soit à la date de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur selon les cas.**
- À l'issue des années 2 à 12, si le remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment par l'Émetteur, un coupon variable<sup>(2)</sup> égal à la différence entre 7,40% et le taux EURIBOR 3 mois<sup>(3)</sup>, avec un minimum de 0,00% et un maximum de 6,00%, sera mis en mémoire et versé soit à la date d'échéance soit à la date de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur selon les cas. Soit un taux de Rendement Annuel Brut<sup>(1)</sup> maximum de 6,00% ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(4)</sup> maximum de 4,94%.
- À la date d'échéance<sup>(1)</sup>, si le remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment par l'Émetteur et dès lors que l'investisseur n'a pas revendu le produit avant la date d'échéance, ce dernier bénéficie du remboursement de son capital initial<sup>(1)</sup> (hors défaut de paiement et/ou de faillite et/ou de mise en résolution de l'Émetteur/ou du Garant).

1. Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux du taux EURIBOR 3 mois, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

2. Voir la définition du coupon variable en page 6.

3. Le taux EURIBOR 3 mois est observé aux dates de constatation annuelle du taux. Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 12 pour le détail des dates.

4. Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.



# Mécanismes *du produit*

## MÉCANISME DE SÉCURISATION DU COUPON INCONDITIONNEL

À l'issue de l'année 1, quelle que soit l'évolution du taux EURIBOR 3 mois<sup>(1)</sup>, le produit met en mémoire<sup>(2)</sup> :

Un coupon inconditionnel de 6,00%.  
*Versé soit à la date de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur soit à l'échéance selon les cas*

## MÉCANISME DE SÉCURISATION DU COUPON VARIABLE

À l'issue des années 2 à 11, on observe le niveau du taux EURIBOR 3 mois<sup>(1)</sup>. En l'absence de remboursement anticipé préalable au gré de l'Émetteur, le produit met en mémoire<sup>(2)</sup> :

Un coupon variable égal à la différence entre 7,40% et le taux EURIBOR 3 mois (avec un minimum de 0,00% et un maximum de 6,00%)  
*Versé soit à la date de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur soit à l'échéance selon les cas*

Le coupon variable est de 6,00% tant que le taux EURIBOR 3 mois est inférieur ou égal à 1,40% mais se réduit linéairement au-delà de 1,40% jusqu'à devenir nul pour un niveau du taux EURIBOR 3 mois supérieur ou égal à 7,40%.

## MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AU GRÉ DE L'ÉMETTEUR

À l'issue des années 1 à 11, l'Émetteur peut décider de son propre gré d'activer un remboursement par anticipation. L'investisseur sera alors notifié 15 jours ouvrés avant la date de remboursement anticipé. L'investisseur reçoit<sup>(2)</sup> alors à la date de remboursement anticipé :

Le Capital Initial



Le coupon inconditionnel de 6,00%  
+  
Le coupon variable dû au titre de l'année (si le remboursement anticipé est activé à l'issue des années 2 à 11)  
+  
Les éventuels coupons variables mis en mémoire

*(Taux de Rendement Annuel Brut<sup>(2)</sup> maximum de 6,00% ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(3)</sup> maximum de 4,94%)*



1 Le taux EURIBOR 3 mois est observé aux dates de constatation annuelle du taux. Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 12 pour le détail des dates

2 Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux du taux EURIBOR 3 mois, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

3 Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

## MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date d'échéance, le 30/06/2037, si le remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment par l'Émetteur, l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup>:

Le capital initial



Le coupon inconditionnel de 6,00%  
+  
Le coupon variable dû au titre de l'année 12  
+  
Les éventuels coupons variables mis en mémoire

*(Taux de Rendement Annuel Brut<sup>(1)</sup> maximum de 4,62% ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> maximum de 3,57%)*

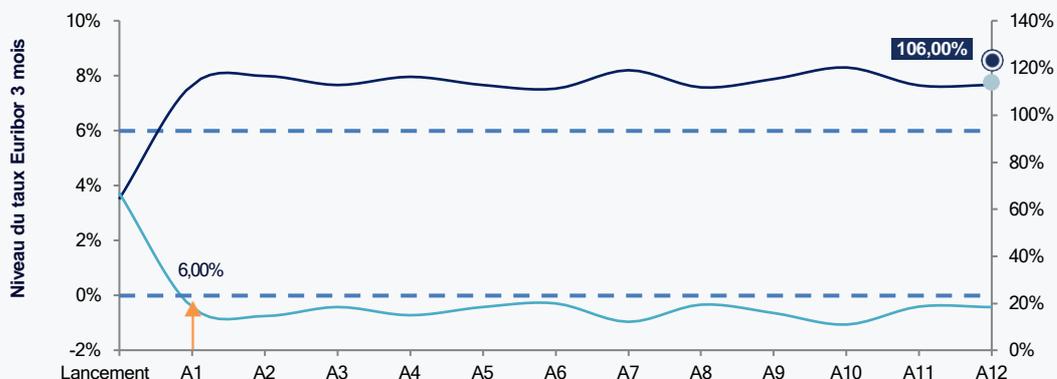


<sup>1</sup> Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux du taux EURIBOR 3 mois, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

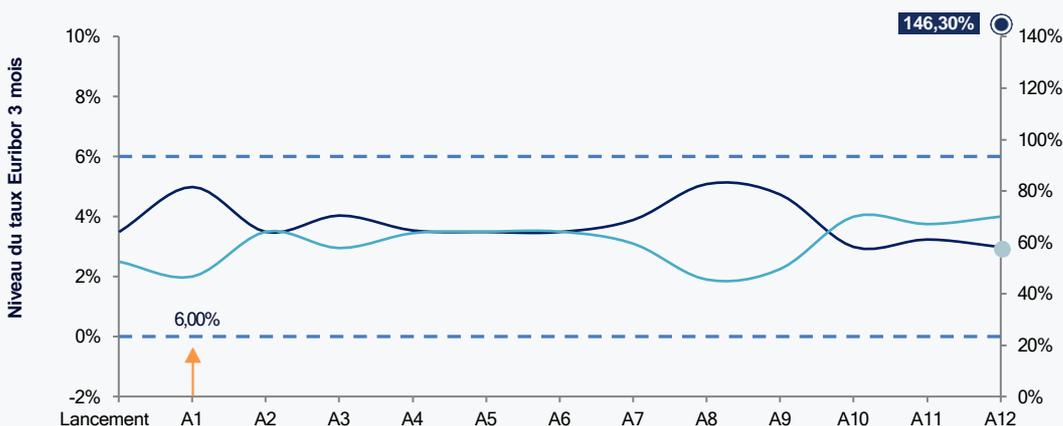
<sup>2</sup> Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

# Illustrations

## SCÉNARIO DÉFAVORABLE : NIVEAU DU TAUX EURIBOR 3 MOIS SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 7,40%



## SCÉNARIO MÉDIAN : NIVEAU DU TAUX EURIBOR 3 MOIS COMPRIS ENTRE 1,00% ET 7,40%



## SCÉNARIO FAVORABLE : ILLUSTRATION DU MÉCANISME D'ACTIVATION DU REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AU GRÉ DE L'ÉMETTEUR À L'ISSUE DE L'ANNÉE 1



## SCÉNARIO DÉFAVORABLE : NIVEAU DU TAUX EURIBOR 3 MOIS SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 7,40%

- À l'issue de l'année 1, le produit met en mémoire un coupon inconditionnel de 6,00%.
- À l'issue des années 2 à 12, le niveau du Taux EURIBOR 3 mois est supérieur ou égal à 7,40%. Les différentiels sont donc négatifs à chaque date de constatation annuelle. Par conséquent, aucun coupon variable n'est mis en mémoire au titre de ces années.
- À la date d'échéance, **l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> son capital initial majoré du coupon inconditionnel de 6,00%, soit 106,00% du capital initial.** Le Taux de Rendement Annuel Brut<sup>(1)</sup> est alors de 0,49%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> de -0,52%.

Montant remboursé : 106,00% du capital investi

## SCÉNARIO MÉDIAN : NIVEAU DU TAUX EURIBOR 3 MOIS COMPRIS ENTRE 1,00% ET 7,40%

- À l'issue de l'année 1, le produit met en mémoire un coupon inconditionnel de 6,00%.
- À l'issue des années 2 à 12, le niveau du Taux EURIBOR 3 mois est compris entre 1,40% et 7,40% (respectivement 3,50%, 4,05%, 3,55%, 3,50%, 3,50%, 3,90%, 5,10%, 4,75%, 3,00%, 3,25% et 3,00%). Le produit met alors en mémoire un coupon variable au titre de chacune de ces années, équivalent au différentiel (avec un minimum de 0,00% et un maximum de 7,40%). Les différentiels sont respectivement de 3,90%, 2,35%, 3,85%, 3,90%, 3,90%, 3,50%, 2,30%, 2,65%, 4,40%, 4,15% et 4,04%.
- À la date d'échéance, **l'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> son capital initial majoré du coupon inconditionnel de 6,00% et de la somme des coupons variables mis en mémoire précédemment, soit 146,30% du capital initial.** Le Taux de Rendement Annuel Brut<sup>(1)</sup> est alors de 3,22%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> de 2,19%.

Montant remboursé : 146,30% du capital investi

## SCÉNARIO FAVORABLE : ILLUSTRATION DU MÉCANISME D'ACTIVATION DU REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AU GRÉ DE L'ÉMETTEUR À L'ISSUE DE L'ANNÉE 1

- À l'issue de l'année 1, le produit met en mémoire un coupon inconditionnel de 6,00%.
- À l'issue de l'année 1, l'Émetteur décide de son propre gré de rembourser le produit par anticipation. **L'investisseur reçoit<sup>(1)</sup> alors à la date de remboursement anticipé, son capital initial majoré du coupon inconditionnel de 6,00%, soit 106,00% du capital initial.** Le Taux de Rendement Annuel Brut<sup>(1)</sup> est alors de 6,00%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net<sup>(2)</sup> de 4,94%.

Montant remboursé : 106,00% du capital investi

<sup>1</sup> Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation, de retraite ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux du taux EURIBOR 3 mois, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

<sup>2</sup> Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

An aerial photograph of a sailboat with a white hull and a large white sail, sailing on a deep blue sea. The boat is moving from the bottom left towards the top right, leaving a white wake behind it. The background is a vast expanse of blue water with some ripples.

## Zoom sur le sous-jacent

Le taux EURIBOR (« Euro Interbank Offered Rate ») est l'un des principaux taux de référence auquel les établissements financiers se prêtent de l'argent sur le marché interbancaire de la zone Euro. Il s'agit du taux moyen auquel les banques peuvent obtenir des fonds sur le marché des prêts interbancaires à court terme et en euros.

Le taux d'intérêt EURIBOR à 3 mois est le taux d'intérêt auquel une sélection de banques européennes se prêtent des fonds libellés en euros et dont les emprunts ont une échéance de 3 mois.

Pour plus d'informations sur le taux EURIBOR 3 mois, veuillez consulter le lien suivant :  
<https://www.boursorama.com/bourse/taux/cours/2xERB3MOIS/>

Source : Boursorama, le 6 mars 2025.

# Évolution du taux EURIBOR 3 mois entre le 06/03/2013 et le 06/03/2025

La valeur de votre investissement peut varier les données relatives aux performances passées et/ou simulations ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



Source : Bloomberg au 6 mars 2025

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, L'Émetteur n'assume aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

# Principales caractéristiques

|  |  |
|--|--|
| Type   | Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et une protection du capital à l'échéance ou en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur.   |
| Émetteur   | Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. L'Émetteur n'a sollicité ou obtenu aucune notation des principales agences de notation.  |
| Garant   | The Goldman Sachs Group, Inc., (Standard & Poor's BBB+, Moody's A2, Fitch A). Notations en vigueur au 6 mars 2025. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité du Garant. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au titre                                  |
| Règlement/ Livraison                                 | Euroclear France.  |
| Devise   | Euro (€)   |
| CodeISIN   | FR1459AB7444   |
| Période de commercialisation                         | Du 19/03/2025 au 30/06/2025. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 30/06/2025. La période de commercialisation peut être différente dans le cadre d'une souscription dans un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite. |
| Offre au Public                                      | France.  |
| Sous-jacent  | Taux EURIBOR 3 mois (tel qu'observé à 11 h du matin, heure de Francfort sur la page Reuters - EURIBOR01)   |
| Éligibilité  | Compte-titres et unité de compte d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite (Plan Épargne Retraite - PERIn)  |
| Garantie du capital                                  | Protection du capital à l'échéance ou en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur.   |
| Prix d'achat   | 19/03/2025 – 01/04/2025 : 99,80 % / 02/04/2025 – 14/04/2025 : 99,83 % / 15/04/2025 – 27/04/2025 : 99,86 % / 28/04/2025 – 10/05/2025 : 99,89 % / 11/05/2025 – 23/05/2025 : 99,91 % / 24/05/2025 – 05/06/2025 : 99,94 % / 06/06/2025 – 18/06/2025 : 99,97 % / 19/06/2025 – 30/06/2025 : 100%,                                    |
| Valeur nominale                                      | 1 000 EUR  |
| Date d'émission                                      | 19/03/2025   |
| Date de constatation finale                          | 23/06/2037   |
| Date d'échéance                                      | 30/06/2037   |
| Dates de constatation                                | 23/06/2027 ; 23/06/2028 ; 25/06/2029 ; 24/06/2030 ; 23/06/2031 ; 23/06/2032 ; 23/06/2033 ; 23/06/2034 ; 25/06/2035 ; 23/06/2036  |
| Dates de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur | 30/06/2026 ; 30/06/2027 ; 30/06/2028 ; 02/07/2029 ; 01/07/2030 ; 30/06/2031 ; 30/06/2032 ; 30/06/2033 ; 30/06/2034 ; 02/07/2035 ; 30/06/2036   |
| Marché secondaire                                    | Goldman Sachs s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1% de la Valeur Nominale.  |
| Commission de distribution                           | Goldman Sachs paiera au distributeur une rémunération annuelle maximum (calculée sur la base de la durée de vie maximale des Titres) jusqu'à 1% du montant des Titres effectivement distribués. Cette rémunération est incluse dans le prix d'achat.   |
| Cotation   | Bourse de Luxembourg   |
| Agent de calcul                                      | Goldman Sachs International, London, GB, ce qui peut être source de conflit d'intérêt. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.  |
| Périodicité et publication de la valorisation        | Sixtelekurs, REUTERS. Cours publié au moins une fois tous les jours et tenu à la disposition du public en permanence.  |
| Double valorisation                                  | En plus de celle produite par Goldman Sachs International, une valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter du 30/06/2025 par une société de service indépendante financièrement de Goldman Sachs International, Refinitiv.  |



## Principaux *facteurs de risque*

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. **Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.** Goldman Sachs recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit. Compte tenu des tensions géopolitiques actuelles, y compris l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'évolution future des marchés financiers est très incertaine. Dans ces circonstances, les investisseurs devraient analyser en profondeur les risques et les bénéfices potentiels de leurs décisions d'investissement, en tenant compte de ce contexte particulier. Les facteurs de risque sont notamment :

- **Risque de crédit** : Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Goldman Sachs Finance Corp International Ltd. en tant qu'Émetteur du titre. En conséquence, l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
- **Risque de marché** : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.
- **Risque de liquidité** : Ce produit comporte un risque de liquidité matériellement pertinent. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.
- **Remarque sur la valorisation du produit en cours de vie** : Ce produit comporte une protection totale du capital. Cette protection ne vaut qu'à la date d'échéance. La valeur du produit peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieure au montant de la protection du capital. En conséquence, l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant investi si le produit est vendu avant la date d'échéance.
- **Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant** : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

# Avertissement

**DISPONIBILITÉ DU PROSPECTUS :** Le produit « NOTE COUPON EURIBOR JUIN 2025 » décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » (Final Terms), se rattachant au Prospectus de Base, (en date du 19 décembre 2024), conforme à la Directive UE 2017/1129 et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (« CSSF »). Ce Prospectus de Base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). L'approbation du Prospectus de Base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives du 19 mars 2025 (ensemble, le « Prospectus ») et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International via le lien suivant pour le Prospectus de Base. La dernière version du Document d'Informations Clés (« DIC ») relatif à ce titre de créance peut être consultée et téléchargée sur le site [www.gspriips.eu](http://www.gspriips.eu).

**HORS FRAIS DU CONTRAT D'ASSURANCE VIE, DE CAPITALISATION, DE RETRAITE ET/OU FISCALITÉ ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX APPLICABLES :** L'ensemble des données est présenté hors commission de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (PERin) et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (PERin). Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (PERin) choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Le titre s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. La remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (PERin), l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

**CARACTÈRE PROMOTIONNEL DE CE DOCUMENT :** Le présent document est un document à caractère publicitaire et non de nature réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche du groupe Goldman Sachs et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

**INFORMATION SUR LES COMMISSIONS, RÉMUNÉRATIONS PAYÉES À DES TIERS OU PERÇUES DE TIERS :** Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Goldman Sachs International et/ou l'Émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

**AGRÈMENT :** The Goldman Sachs Group, Inc est une société holding bancaire et une société holding financière au titre de la loi des Etats Unis de 1956 sur les holdings bancaires (U.S. Bank Holding Company Act of 1956) et régulée par le Federal Reserve Board (Conseil de la Réserve Fédérale). Goldman Sachs International est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority domiciliée au 25 Shoe Ln, London EC4A 4AU, Londres.

**RISQUE LIÉ À LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE REDRESSEMENT ET LA RÉOLUTION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT (LA « DIRECTIVE ») :** Depuis le 1er janvier 2016, l'autorité de résolution compétente peut réduire ou convertir en fonds propres tout ou partie du principal des titres de créance, ce qui pourrait résulter en la perte partielle ou totale du montant investi. De plus, l'exercice de tout pouvoir dans le cadre de la Directive, ou toute suggestion d'un tel exercice, peut affecter significativement et défavorablement les droits des titulaires de titres de créance, le prix ou la valeur de leur investissement (dans chaque cas, quel que soit le niveau de protection du capital prévu par le produit) et/ou la capacité de l'Émetteur à satisfaire à ses obligations en vertu des titres de créance. Toute somme ou montant payable par l'Émetteur pourra être réduit ou modifié, à tout moment, en application de l'exercice d'un renflouement interne (bail-in) par toute autorité compétente.

**RACHAT PAR GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL :** Goldman Sachs International offrira un prix d'achat sur demande, sous réserve de considérations légales, réglementaires ou d'autres considérations applicables à Goldman Sachs International étant déterminées de bonne foi par Goldman Sachs International. Sous réserve de ce qui précède et en fonction de la proximité de la (des) barrière(s) (le cas échéant), Goldman Sachs International anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue est au maximum de 1%, sous réserve de son droit à tout moment de modifier cette fourchette à tout montant que Goldman Sachs International juge, à sa seule discrétion, approprié.

**RESTRICTIONS GÉNÉRALES DE VENTE :** Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce produit.

**RESTRICTIONS PERMANENTES DE VENTE AUX ÉTATS-UNIS**

**D'AMÉRIQUE :** LES TITRES DE CRÉANCE DÉCRITS AUX PRÉSENTES QUI SONT DÉSIGNÉS COMME DES TITRES AVEC RESTRICTION PERMANENTE N'ONT PAS FAIT NI NE FERONT L'OBJET D'UN ENREGISTREMENT EN VERTU DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE 1933 « U.S SECURITIES ACT OF 1933 », TELLE QUE MODIFIÉE (« LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES ») ET NE PEUVENT À AUCUN MOMENT, ÊTRE LA PROPRIÉTÉ LÉGALE OU EFFECTIVE D'UNE « U.S. PERSON » (TEL QUE DÉFINI DANS LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES) ET PAR VOIE DE CONSÉQUENCE, SONT OFFERTS ET VENDUS HORS DES ÉTATS-UNIS À DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DES RESSORTISSANTS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SUR LE FONDEMENT DE LA RÉGLEMENTATION S « REG S » DE LA LOI AMÉRICAINE SUR LES VALEURS MOBILIÈRES.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, l'Émetteur n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marché : Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.



IRBIS SOLUTIONS

SAS au capital de 1 335 000 €

RCS PARIS : 891 835 126

49 Avenue d'Iena, 75116 PARIS

IRBIS SOLUTIONS est détenue à 100% par la société IRBIS GROUP, société au capital de 19 043 093,70 €

